



Exigences importantes du Code de la santé concernant les programmes de garde d'enfants en établissement scolaire

Un programme de garde d'enfants en établissement scolaire (School-Based Child Care, SBCC) est un programme :

- axé sur la garde des enfants âgés de trois à cinq ans et leur enseignement
- situé dans un établissement scolaire

Les programmes SBCC sont régis par l'Article 43 du Code de la santé de la ville de New York. Pour une description complète de toutes les exigences décrites à l'Article 43, consultez la page on.nyc.gov/article-43-health-code.

Le Département de la santé et de l'hygiène mentale de la ville de New York (Département de la santé) vient inspecter les services des programmes SBCC, au moins une fois par an, pour vérifier qu'ils sont conformes aux exigences du Code de la santé. Si l'inspecteur est témoin d'une infraction, il ou elle rédigera un rapport détaillant le problème et la date à laquelle elle devra être corrigée. L'inspecteur peut aussi parfois mener une deuxième inspection pour vérifier que le problème a bien été résolu. Si les programmes ne respectent toujours pas les exigences en vigueur, ils recevront un avis d'infraction et s'exposeront à une amende.

Dépôt d'avis d'enregistrement

Les programmes SBCC doivent déposer un Avis d'enregistrement (Notice of Filing) auprès du Département de la santé et s'assurer qu'il reste à jour.

Pour ouvrir un nouveau programme SBCC :

1. Déposez une demande en ligne sur nyc.gov/dohmhpermits.
2. Déposez une demande d'Avis d'enregistrement (disponible sur nyc.gov/nycbusiness/description/school-based-child-care-provider-registration-notice-of-filing) et un Certificat de domiciliation (Certificate of Occupancy) sur childcareinfo@health.nyc.gov.
3. Une fois l'Avis d'enregistrement déposé et l'inspection préliminaire réussie, le Département de la santé vous enverra un Certificat d'enregistrement (Certificate of Filing).

Pour mettre à jour votre Avis d'enregistrement, envoyez un courriel à childcareinfo@health.nyc.gov, par exemple dans les cas suivants :

- Vos coordonnées ont changé.
- Un nouveau principal ou responsable d'enseignement a été nommé.
- Le Certificat d'enregistrement comprend une erreur qu'il vous faut rectifier.
- L'emplacement de votre programme SBCC a changé.

Taux d'encadrement

Maintenir les taux d'encadrement obligatoires :

| Âge des enfants | Taux d'encadrement |
|---------------------------|--|
| De 3 ans à moins de 5 ans | Un adulte pour 20 enfants pour les activités d'enseignement en classe |
| De 4 ans à moins de 5 ans | Un adulte pour 12 enfants pour toutes les activités (sauf activités d'enseignement en classe) |
| De 3 ans à moins de 4 ans | Un adulte pour dix enfants pour toutes les activités (sauf activités d'enseignement en classe) |
| De 5 ans à moins de 6 ans | Un adulte pour 25 enfants pour toutes les activités |

Les membres du personnel n'ayant pas encore reçu leur extrait de casier judiciaire n'ont pas le droit d'être en contact avec les enfants sans surveillance.

Auto-injecteurs d'épinéphrine

Il est indispensable d'avoir sur place deux auto-injecteurs d'épinéphrine accessibles immédiatement par le personnel, mais hors de portée des enfants.

Entretien des locaux

Les locaux, notamment les cuisines, les salles de classe et les toilettes, doivent être gardés propres.

Préparation des aliments

Si des aliments sont préparés ou cuisinés sur place, il faudra toujours stocker, préparer et servir ces aliments conformément à l'Article 81 du Code de la santé (à consulter sur [on.nyc.gov/article-81-health-code](https://www.nyc.gov/article-81-health-code)).

- Une autorisation d'établissement du service alimentaire (aussi appelé permis pour cuisine satellite) est obligatoire.
- Il faudra entretenir les équipements de maintien au chaud ou au froid des aliments.
- L'achat des aliments se fera auprès de sources agréées.
- Un responsable de restauration possédant un certificat en protection des denrées alimentaires (Food Protection Certificate) sera toujours présent.

Présence de plomb dans l'eau

Vérifier que la teneur en plomb de l'eau potable de tous les robinets et fontaines à eau du lieu ne soit pas excessive.

- Tester toutes les sources d'eau potable en suivant le protocole agréé par le Département de la santé dans les 60 jours suivant le dépôt de votre Avis d'enregistrement. Envoyer les résultats aux bureaux du Département de la santé les plus proches.
 - Pour connaître l'adresse du bureau le plus proche, consulter [on.nyc.gov/borough-office-locations](https://www.nyc.gov/borough-office-locations).

- Demander et recevoir l'autorisation nécessaire pour un Plan de mesures correctives (Corrective Action Plan) si le test renvoie un résultat supérieur à 15 µg/l, puis prendre les mesures correctives qui s'imposent.
- Tester à nouveau chaque robinet et fontaine à eau tous les cinq ans. Toute sortie d'eau pouvant être utilisée pour boire doit être testée.
- En cas de questions sur les protocoles de test ou les mesures correctives, appeler le bureau du Département de la santé le plus proche.

Peinture au plomb

Vérifier que les locaux sont exempts de peinture au plomb écaillée.

- Vérifier que la peinture est en bon état.
- Réparer tous les endroits où la peinture est écaillée. Partir du point de vue que toute peinture écaillée peut contenir du plomb.
- Répondre au questionnaire annuel (sur on.nyc.gov/annual-lead-paint-survey) et l'envoyer au bureau du Département de la santé le plus proche, sauf si la peinture a été testée pour vérifier l'absence de plomb.

Présence de plomb dans les sols

Avant d'ouvrir vos services, tester le sol dans les zones extérieures utilisées par les enfants de moins de six ans, et s'il contient du plomb, prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier.

Documents obligatoires

Plan de secours :

- Il est impératif d'avoir sur place et à un endroit facilement accessible un plan de secours écrit.
- La personne responsable doit être prête à activer le plan de secours.
- Réexaminer le plan de secours chaque année et le mettre à jour, le cas échéant.

Dossiers médicaux des enfants :

- Tous les enfants devront passer une visite médicale adaptée à leur âge avant d'être admis.
- Tous les enfants devront être vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la varicelle, l'hépatite B, les infections à pneumocoques et les infections à *Hæmophilus influenzae* de type B (Hib). De plus, chaque année avant le 31 décembre, les enfants entre six mois et six ans doivent être vaccinés contre la grippe.
 - Pour en savoir plus, consulter schools.nyc.gov/school-life/health-and-wellness/immunizations.

Dossiers médicaux du personnel :

- Tous les membres du personnel doivent fournir un certificat médical signé par un prestataire de soins de santé agréé et daté de moins de deux ans.
- Tous les membres du personnel doivent fournir des documents attestant des vaccinations suivantes :
 - Deux doses de vaccin contre les oreillons
 - Une dose de vaccin contre la rubéole
 - Deux doses de vaccin contre la varicelle
 - Une dose de vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire (Tdap)

Sélection du personnel :

- Les membres du personnel recrutés après le 25 septembre 2019 doivent fournir leurs empreintes digitales à IdentoGo (un prestataire de systèmes d'identification par empreintes digitales) et envoyer un formulaire de demande d'habilitation sur **nyc.gov/site/doh/business/permits-and-licenses/child-care-school-based.page**. Le justificatif des empreintes digitales doit être chargé sur le site en même temps que le formulaire rempli. Chaque programme doit conserver un exemplaire de l'extrait de casier judiciaire complet de chaque membre du personnel présent.
- Les membres du personnel recrutés avant le 25 septembre 2019 devraient déjà posséder un justificatif d'empreintes digitales du Département des enquêtes (Department of Investigation, DOI) de la ville de New York et devront le présenter aux inspecteurs durant les inspections. Si les membres du personnel recrutés avant le 25 septembre 2019 ne sont pas en mesure de présenter ce justificatif du DOI au moment de l'inspection, ils devront fournir leurs empreintes une nouvelle fois, conformément à la procédure en vigueur pour le nouveau personnel.
- Tous les membres du personnel doivent présenter trois références professionnelles.

Formation du personnel

Les formations suivantes sont obligatoires pour tous les prestataires. Conserver les certificats de formation sur place et les mettre à la disposition du Département de la santé sur demande.

| Sujet de la formation | Obligatoire pour | Formateur |
|---|---|--|
| Auto-injecteurs d'épinéphrine | Membre du personnel (au moins un membre du personnel formé pour administrer une injection d'épinéphrine par auto-injecteur doit être présent à tout moment) | <p>Code Ana Programme Téléphone : 434 924 5310</p> <p>Croix-Rouge américaine Nom de la formation : Anaphylaxis and Epinephrine Auto-Injector (Anaphylaxie et auto-injecteurs d'adrénaline) Téléphone : 800 733 2767</p> <p>Professional Development Program (PDP) Early Childhood Education and Training Program (Programme de formation et d'éducation petite enfance du Programme de développement professionnel) Nom de la formation : Medication Administration Training (Formation sur l'administration de médicaments) Téléphone : 518 442 6575</p> <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom de la formation : Identifying and Responding to Anaphylaxis: Elijah's Law (Reconnaître une réaction anaphylactique et réagir en fonction : loi d'Elijah)</p> |
| Préparation aux situations d'urgence | Tout le personnel, durant ses trois premiers mois de travail | <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom de la formation : Emergency Preparedness Online Training (Formation en ligne de préparation aux situations d'urgence)</p> |
| Maltraitance des enfants | Tout le personnel d'enseignement tous les 24 mois | <p>Mandated Reporter Resource Center (Centre de ressources pour les rapporteurs mandatés) Nom de la formation : Mandated Reporter Online Training (Formation en ligne des rapporteurs mandatés) (pour l'état de New York) Téléphone : 800 836 0903</p> |
| Prévention des infections | Tout le personnel d'enseignement, durant ses trois premiers mois de travail | <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom de la formation : Foundations in Health and Safety (Principes élémentaires de santé et sécurité)</p> |
| Premiers secours et RCP | Membre du personnel (au moins un membre du personnel formé en RCP et premiers secours doit être présent à tout moment) | <p>Croix-Rouge américaine Téléphone : 212 875 2430</p> <p>American Heart Association (Association américaine pour la santé cardiaque) Téléphone : 800 242 8721</p> |

Les formations suivantes sont obligatoires pour les bénéficiaires de la bourse Child Care Development Block Grant et facultatives pour les autres prestataires :

| Sujet de la formation | Obligatoire pour | Formateur |
|---|----------------------------------|--|
| Syndrome du bébé secoué et mort subite du nourrisson (MSN) | Tout le personnel | <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom des formations : Preventing Sudden Infant Death Syndrome and Promoting Safe Sleeping (Prévention de la mort subite du nourrisson et pratiques de sommeil sécuritaire) ; Prevention and Identification of Brain Injuries, including Abusive Head Trauma (AHT) (Prévention et identification des lésions cérébrales dont traumatismes crâniens infligés)</p> |
| Premiers soins en santé mentale | Tout le personnel d'enseignement | <p>Formation offerte par la New York State Association for Infant Mental Health (Association pour la santé mentale infantile de l'État de New York) Nom de la formation : Infant/Early Childhood (IECMH) Basics Course (principes élémentaires sur les nourrissons et la petite enfance) Emotionally Responsive Practice (ERP) at Bank Street (Bureau de formation à l'empathie de Bank Street) Child Mental Health (Santé mentale infantile) (Premiers secours pour les prestataires de services de garde d'enfants) Téléphone : 212 961 3430</p> |
| Développement cognitif, physique, social et émotionnel | Tout le personnel d'enseignement | <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom des formations : Infant Brain Development (développement du cerveau du nourrisson) ; School Age Child Care (garde d'enfants d'âge primaire) ; Early Intervention (intervention précoce) ; Foundations in Health and Safety E-learning (formation en ligne sur les principes élémentaires de santé-sécurité) ; Obesity Prevention (prévention de l'obésité) Centers for Disease Control and Prevention (Centres de contrôle et de prévention des maladies) Nom de la formation : Watch Me! Celebrating Milestones and Sharing Concerns (réussites et préoccupations)</p> |
| Participation familiale | Tout le personnel d'enseignement | <p>PDP Early Childhood Education and Training Program Nom de la formation : Family Engagement (participation familiale)</p> |